

Les professionnels libéraux de santé retrouvent enfin le moral !

<https://www.ipsos.com/fr-fr/les-professionnels-liberaux-de-sante-retrouvent-enfin-le-moral>

Ipsos – décembre 2019

Observatoire des professions libérales de santé

Un climat sous le signe de l'apaisement et de l'optimisme

Cette édition de l'Observatoire des Professions libérales de Santé fait apparaître une amélioration notable du moral de ces professionnels, une tendance observée depuis 2014, année noire de l'annonce du tiers payant généralisé, depuis laquelle l'opinion des professionnels libéraux de santé sur leur profession suit une dynamique positive. Cette tendance se confirme en 2019 avec une note de satisfaction de 5,7/10 sur leur profession actuelle, un record depuis 2011 !

Toutes les professions sondées suivent cette dynamique, hormis les pharmaciens dont la satisfaction reste stable. Radiologues et dentistes enregistrent la plus forte hausse, avec respectivement + 21 % et +13 % d'opinions positives vs. 2017. Interrogés pour la première fois cette année, les ophtalmologues se distinguent par leur optimisme, avec 89 % d'opinions positives sur leur profession.

Forts de leur situation professionnelle actuelle, les de santé sont également optimistes quant à la situation future de leur profession, avec un chiffre en progression vs. 2017 (4,7 contre 4,4) Cette tendance touche globalement chaque profession, bien que certaines restent plus réservées• c'est le cas des infirmiers, des médecins généralistes et des kinésithérapeutes/ostéopathes Ce chiffre reste toutefois en retrait par rapport à l'optimisme affiché il y a 8 ans (on atteignait alors une note moyenne de 5,1/10) L'amour du métier est ancré chez les Pls, qui sont 89 % à se déclarer « fiers de faire leur métier » qui « apporte une véritable contribution à la société » (86 %)

Le poids des contraintes administratives et budgétaires diminue - c'est aujourd'hui une préoccupation pour 61 % des PIS, vs. 74 % en 2017 - leur permettant de se concentrer davantage sur leur métier. Face à l'embellie sur la profession, les professionnels de santé sont désormais 65 % à recommander leur métier. Une tendance poussée par les ophtalmologues, davantage satisfaits de leur situation, notamment sur le plan financier, mais freinée par les pharmaciens (19 % vs. 32 %), qui sont plus impactés par la réglementation des prix des médicaments. Quant aux radiologues, ils sont aujourd'hui 47 % à recommander leur profession, vs. 20 % en 2017. L'intérêt du travail et la liberté qu'il offre sont les principales raisons de recommandation. Une opinion partagée par 22 % des Ps, qui recommanderaient leur métier pour l'intérêt de l'exercice, du point de vue de l'intellect et de la reconnaissance des patients la liberté de l'exercice en libéral est pour 20 % un motif de recommandation. Malgré tout, des freins persistent et devront être levés : si le poids des contraintes administratives, financières et réglementaires semble s'être allégé, il reste la principale cause de non-recommandation de leur métier pour 39 % des professionnels.

Les mesures gouvernementales liées à la loi santé continuent de transformer le travail des Pls

Certaines réformes gouvernementales sont acceptées et approuvées par la plupart des professions libérales de santé :

- Le dossier médical partagé caracole en tête avec 75 % d'opinions favorables. Seuls les médecins généralistes sont moins favorables à cette mesure qui empiète sur leur domaine d'intervention ;
- Les mesures liées aux évolutions technologiques sont globalement appréciées (téléconsultation à 61 %, e-prescription à 60 %) mais se heurtent à des hostilités : les médecins généralistes et les dentistes y sont les plus opposés. Les infirmiers en revanche y voient un véritable intérêt pour leurs patients.

D'autres réformes gouvernementales font en revanche débat :

L'autorisation de prescrire accordée aux pharmaciens fait le plus débat. Parmi les soutiens de cette réforme, on retrouve logiquement les pharmaciens, favorables à 79 %, mais aussi les dentistes. Généralistes (18 % vs. 47 % en moyenne) et ophtalmologues (33 %) craignent autant à eux de perdre leurs patients atteints d'angine ou de conjonctivite. Sur le service sanitaire, la suppression du numerus clausus ou encore la création de communautés professionnelles territoriales de santé (Cpts), les visions s'opposent encore à la marge, selon les intérêts de chacun.

Les réformes gouvernementales qui sont refusées par les Pls :

Une majorité de Pls se dit opposée à la création des assistants médicaux (seulement 45 % d'opinions favorables). Avec 27 % d'opinions favorables, les infirmiers y voient une concurrence directe. En effet, moins de patients auront alors recours à leurs services pour des actes bénins.

La re-certification et les mesures pour les praticiens à diplôme hors Union européenne (Padhue) inquiètent les professionnels : la première contraindrait les médecins à se couper de leur business pour des jours de formation, et la seconde entraînerait une concurrence directe des praticiens formés à l'étranger (seuls 42 % d'opinions favorables).

Les professionnels de santé et les nouvelles technologies

Les Pls reconnaissent aux nouvelles technologies une dimension pratique et utile. Plusieurs technologies sortent du lot pour l'ensemble de ces professions car permettant une meilleure prise en charge, plus rapide, des patients et de leurs pathologies :

- les technologies ayant trait au partage des données patients - telles que le Dossier Médical Partagé, plébiscité à 75 % et les serveurs de données à 66 % - ou aux objets connectés, recommandés à leurs patients par 51 % des praticiens ;
- l'Intelligence Artificielle, soutenue à 53 % ;
- les outils de télémédecine, notamment la télé-expertise (62 %) ou les solutions de téléassistance (61 %).
- pour une utilisation plus ponctuelle, d'autres solutions de télémédecine telles que la consultation en ligne (46 %), l'assistance d'un autre professionnel de santé lors de la réalisation d'un acte (42 %) et la télésurveillance (40 %). L'intérêt des outils d'autodiagnostic n'est perçu que par les pharmaciens, en contact plus régulier avec les patients, et qui estiment qu'ils permettraient de mieux les conseiller (61 %).

Des technologies de niche, telles que l'imprimerie 3D, envisagée seulement par les dentistes pour les prothèses dentaires (53 % vs. 25 % en moyenne) ou les patchs intelligents plus utiles aux infirmiers pour suivre facilement les constantes de leurs patients (40 % vs. 29 %).

Concernant la diffusion des nouvelles technologies, on constate que pharmaciens, infirmiers libéraux et radiologues sont précurseurs :

- 94 % des pharmaciens ont adopté ou envisagent d'adopter le dossier médical partagé (vs. 75 %) et 81 % recommandent aux patients vulnérables des solutions de téléassistance (vs. 61 %) ;
- 71 % des radiologues ont recours ou envisagent la téléconsultation (vs. 46 %), un chiffre qui grimpe à 91% pour l'utilisation de l'intelligence artificielle (vs. 53 %) ! 95 % d'entre eux partagent aujourd'hui des informations patients (vs. 66 %) ;
- 87 % des infirmiers libéraux recommandent des solutions de téléassistance à leurs patients (vs 61 %) 73 % recommandent l'utilisation d'outils connectés pour le suivi de leur patient (vs 56 %).

Les principaux freins à l'adoption des nouvelles technologies sont de l'ordre de la vulgarisation. On reproche à ces outils leur coût (77 %) et le fait d'être trop peu adoptés par les patients pour que les professionnels y aient recours. On leur prête cependant un certain nombre de bénéfices, notamment des diagnostics plus pertinents (71 %), l'efficacité d'un traitement (71 %) ou encore un suivi plus régulier des patients (71 %).

Les Pls en attente d'une meilleure collaboration entre élus, citoyens et acteurs locaux de santé

84 % des Pls souhaitent voir naître de véritables collaborations locales entre élus, citoyens et acteurs locaux. Fait notable : les Pls sont aujourd'hui seulement 55 % à attendre le renforcement des interventions de l'Etat sur le système de santé. Un chiffre en net retrait comparé aux 75 % de 2017 (- 20 pts) ! 45 % jugent d'ailleurs que cette évolution est en cours et que l'État est maintenant bien présent dans ce rôle. Cependant les dentistes, encore échaudés par le reste à charge zéro, restent les plus réfractaires (34 %) à l'intervention de l'État sur le système de santé.

On observe également une montée en puissance des communautés de patients et l'intervention de « citoyens » via les réseaux sociaux. Une évolution qui est vue d'un mauvais œil par les praticiens, favorables à seulement 23 %.

Fiche technique

Etude Ipsos pour Cmv Médiforce menée du 3 juillet au 9 septembre 2019 auprès de 484 professionnels de santé libéraux de santé exerçant en France.